

Le ministre de l'éducation rencontre un groupe de demandeurs d'emploi

"Nous ne voulons pas de promesses ... nous voulons travailler" ont scandé des jeunes diplômés au chômage de longue durée, lors d'une rencontre avec le ministre de l'éducation et porte-parole officiel du gouvernement provisoire Taieb Baccouche.

Cette rencontre, organisée, mardi, à l'initiative de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT), au centre national d'innovation pédagogique et de recherche en éducation le mardi 22 février 2011 à Tunis.

Ces jeunes, originaires de plusieurs gouvernorats, ont appelé le ministère de l'éducation à mettre en place un agenda clair et un programme concret pour résoudre la question de l'emploi et pour le recrutement immédiat de 170 mille jeunes.

Ils ont aussi appelé à la suppression du CAPES en tenant compte des situations sociales difficiles. Plusieurs jeunes ont proposé la constitution de commissions composées de demandeurs d'emploi au sein du ministère de l'éducation et de l'UGTT ainsi que la désignation de coordinateurs régionaux chargés de l'examen de la situation des demandeurs d'emploi de différents niveaux

d'enseignement et du contrôle des mécanismes de recrutement adoptés par plusieurs ministères et administrations publiques.

D'autres jeunes ont demandé la régularisation de la situation des enseignants contractuels soulignant que la carte de soin gratuite, adoptée comme paramètre de sélection pour le recrutement d'enseignants issus de familles nécessiteuses, n'est pas un document fiable dans la mesure où cette carte était octroyée, sous l'ancien régime, aux militants du Rassemblement Constitutionnel Démocratique et aux personnes proches du pouvoir.

Les jeunes se sont interrogés sur le rôle des autres ministères, à l'instar des ministères de l'emploi, des affaires sociales et du développement régional, dans l'impulsion de l'emploi dans les régions et pour trouver des solutions radicales à cette question. Ils ont exprimé leur refus des solutions proposées par le gouvernement provisoire de leur octroyer des allocations mensuelles affirmant que l'emploi est un droit légitime irrévocable.

Ils ont appelé à accorder le suivi nécessaire au secteur de l'enseignement privé, à protéger les intérêts des diplômés de l'enseignement supérieur qui sont employés par ces établissements, à réviser les programmes d'enseignement et à réduire les heures de cours et à établir

un programme d'enseignement spécialisé au niveau du cycle d'enseignement primaire.

Ils ont souligné la nécessité de renforcer les régions intérieures qui avaient été marginalisées depuis des années à travers la création de grands projets et des opportunités d'emploi aux compétences appelant à la suppression des conditions imposées aux jeunes en vue d'obtenir un crédit auprès de la banque de solidarité nationale.

Plusieurs jeunes ont critiqué de manière sévère les médias nationaux les accusant d'avoir marginaliser la révolution et de n'avoir pas accordé une attention particulière aux demandeurs d'emploi parmi les diplômés de l'enseignement supérieur.

En réponse à ces interrogations, M. Baccouche a expliqué que le ministère a définitivement rompu avec les anciennes méthodes pour le recrutement des enseignants, des surveillants et des agents administratifs.

Il a souligné l'intensification des concertations avec les différentes parties, y compris avec les diplômés de l'enseignement supérieur et les syndicats, afin de trouver des solutions radicales aux différents problèmes qui se posent.

Il a ajouté que malgré la difficulté à recruter tous les demandeurs d'emploi, parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, le ministère œuvre à mettre en place un programme efficace en vue de créer des postes d'emploi additionnels dans le secteur de l'enseignement tels le recrutement d'enseignants, la réduction des heures d'enseignement et du nombre d'élève par classe.

Il a précisé que des efforts sont actuellement déployés, en coordination avec les différents ministères concernés, en vue de trouver les fonds nécessaires réaffirmant que l'emploi est un droit et un devoir pour l'Etat.